

RECAPITULATIF ET RÉPARTITION GLOBALE

RUBRIQUE	TAXES	MONTANT	
I	TISVCL = (L1)		
II	T.E = (L9)		
TOTAL A PAYER = (L1 + L9)			
COMPTES	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	MONTANT
	TRESOR PUBLIC	30 %	
<input type="checkbox"/> 470 082 <input type="checkbox"/> 470 083 <input type="checkbox"/> 470 084	PSREP	70 %	

NB: 1-les taxes:

La taxe d'inspection sanitaire vétérinaire sur le commerce local (TISVCL) est égale à 12% du montant annuel de la patente ou de l'impôt libérateur.

La taxe d'exploitation (TE) est égale à 0,1% du chiffre d'affaires mensuel.

2- les comptes :

470 082 «PSREP»(Centre; Nord-Ouest; Sud; Est)

470 083 «PSREP»(Extrême-Nord; Nord; Adamaoua)

470 084 «PSREP»(Littoral; Sud-Ouest; Ouest)

TIMBRE À DATE DE L'ADMINISTRATION**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

N° de quittance : _____

Délivrée le : _____

Pénalités : _____

Le Receveur des Impôts

LE DÉCLARANT

A _____ Le _____

Cachet et signature

MODE DE PAIEMENT

Montant (en chiffres) _____

Règlement effectué par (cocher la case correspondante)

Espèces Ordre de virement

Chèque n° _____

Banque : _____

Agence : _____